

## **CR de la réunion mensuelle de l'ASEVI le mercredi 13 octobre 2010 à la MJC**

*Présents: Alain Heurtel – Christian Guin – Yannick Jamain – Michèle Loeber*

*Excusés : Georges Buisset – Annie Ferté – Bernard Gougis – Josiane Khelifi – Evelyne Gailhardis*

### **1) Vie de l'association :**

Plus d'excusés que de présents à cette réunion: Est-ce qu'il y a un malaise particulier au sein de l'association? À quoi attribuer cette désaffection? Questions à reprendre à une prochaine réunion? Le CR de la réunion du 9 juin est approuvé.

#### 2) Bilan du forum des associations

Il doit être préparé et pourvu en matériel à distribuer aux personnes intéressées. Ca ne s'improvise pas. Michèle avait pu se procurer des panneaux à afficher à ENE (essonne nature environnement) et des bulletins d'information à distribuer. Alain, Claude Michèle et Yannick se sont relayés pour assurer la permanence.

Comme les autres années l'emplacement n'était pas le meilleur mais notre participation est plus un témoignage de notre existence qu'un outil pour avoir des contacts.

- 3) Bien que la trésorière ne soit pas présente la demande de subvention a pu être faite en son temps.
- 4) Dates des prochaines réunions : confirmées par la MJC le deuxième mercredi de chaque mois. Prochaine réunion le mercredi 10 novembre.
- 5) Deux points n'ont pas pu être abordés : la préparation d'une nouvelle plaquette. Les informations/formations proposées par le Conseil Général.

### **Point n°2 à l'ordre du jour: Présentation au chalet de Villiers des résultats de l'enquête sur le PPRI**

Cette manifestation a attiré un public nombreux venu non seulement de Villebon mais aussi des communes voisines: Palaiseau, Champlan Longjumeau.

Mais la présentation était trop longue, trop complexe et les explications manquaient de pédagogie. Il est vrai qu'il n'est pas toujours évident de simplifier un modèle hydrologique ou des courbes de niveau.

Pour aider à la compréhension l'ASEVI va publier sur son site les plans du PPRI concernant Villebon/Palaiseau ainsi que les transparents sur les résultats de l'enquête.

Une réunion du collectif doit avoir lieu le 20 octobre pour définir la marche à suivre. Le collectif demande à être reçu par le sous-préfet pour transmission du dossier au Préfet. Parallèlement il souhaite le présenter aux élus en comité syndical du Siahvy.

(Ne pas oublier de demander la liste des signataires à Jacqueline Zizi)

**Point 2 bis: Siahvy qualité des services de l'assainissement** – le CR de cette réunion a été joint à l'ordre du jour de cette réunion. Rappelons que:

Le rapport assainissement de 2009 ne comporte pas le supplément de 10 cts redevables pendant deux ans pour apurer la dette du Siahvy vis à vis du Siaap, ni les 2 millions d'euros (financement du Moulin). Le contrat avec la Lyonnaise prend fin en 2012. Il faut préparer un nouveau cahier des charges en fonction des perspectives d'urbanisation dans les communes.

La question de l'ASEOR pour harmoniser les débits de fuite imposés aux constructions nouvelles entre les 3 syndicats n'est pas reçue car la vallée de la Bièvre serait urbanisée alors que la vallée de l'Yvette ne l'est pas encore!

A noter : à Villebon, le 14 juillet, inondations de garages sur la zone des Coteaux malgré le débit de fuite de 0,20

En ce qui concerne la Step le conseil régional n'a pas encore pris de position pour financer un équipement dont la gestion serait confiée à un privé dans le cadre d'une DGSP(délégation de service public).

### **Point 3 : Centre de loisirs**

en PJ l'article rédigé par Michèle à paraître dans le VaV

Il pourrait aussi faire l'objet d'un article dans le bulletin n° 11 que nous avons l'intention de sortir début décembre.

Nous constatons aussi que de nombreux arbres ont été coupés le long de la 188, en particulier un bosquet de chataîgniers qui ne gênaient nullement ni le mur le long de la 188 ni les maisons à proximité et qui pourtant a été débité en grosses bûches sans même faire l'objet d'un appel à vente de bois communaux.

Alain a déjà écrit au maire à ce sujet r(sans réponse). Avec Michèle, il lui adresse un nouveau courrier.

### **Point 4 : Nouveaux dossiers**

Etant donné le petit nombre de participants ces dossiers sont reportés

Deux propositions sont faites de travailler sur des propositions de pistes cyclables et une étude sur le plan de circulation où nous pourrions commencer par répertorier les endroits bizarres, pas de trottoir en zone 30 etc.

De voir également de plus près quels seraient les obstacles à un prolongement de la promenade de l'Yvette du pont de Fourcherolles au pont de Lozère.

Alain fait le compte rendu de la réunion sur la biodiversité à laquelle il a assisté à Orsay.

### **Point 6 : Action sur les déchets**

Le grand public est difficilement sensible à cette problématique (qui est pourtant urgente)

Yannick propose d'organiser avec l'AVNA une conférence sur les nuisances aériennes et de faire venir pour cela M. Carsac d'ENE.

La séance est levée vers 22.30